

CHIFFRES CLÉS

JUILLET 2015

BASSIN LES SABLES D'OLONNE

SITUATION AU 30/06/2015



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

	juin 2015	Poids	Evolution / juin 2014	Cumul de juillet 2014 à juin 2015	%	Evolution cumulée annuelle
DEFM (cat. A) - Demande d'Emploi Fin de Mois	5 188		1.7%			
- dont moins de 25 ans	672	13.0%	-8.9%			
- dont 50 ans et plus	1 850	35.7%	9.8%			
- dont Femmes	2 521	48.6%	1.1%			
- dont DELD - Demande d'emploi de longue durée	2 223	42.8%	6.6%			
- dont Obligations d'emplois	727	14.0%	15.2%			
- dont Indemnisés	2 538	48.9%	5.0%			
- dont Bénéficiaires du RSA Revenu Solidarité Active	1 095	21.1%	1.0%			
DEFM (cat. B) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 426		7.8%			
DEFM (cat. C) - Demande d'Emploi Fin de Mois	2 842		32.4%			
DEFM TOTAL (Cat.A+B+C)	9 456		10.4%			
DEE (cat. A) - Demande d'Emploi Enregistrée	667		-9.0%	10 075	0.8%	
- dont licenciements économiques	8	1.2%		94	0.9%	-36.1%
- dont autres licenciements	47	7.0%	-13.0%	699	6.9%	-4.6%
- dont fin de contrat	143	21.4%	-5.9%	3 362	33.4%	-0.9%
- dont fin de mission	27	4.0%	-20.6%	388	3.9%	0.3%
- dont 1ère entrée sur le marché	23	3.4%	-42.5%	415	4.1%	-9.2%
OEE - Offre d'Emploi Enregistrée	475		11.5%	3 910	1.3%	
- dont OEE durables	146	30.7%	33.9%	1 447	37.0%	24.8%
- dont Intérim	59	12.4%	181.0%	315	8.1%	28.0%
- dont Industrie	70	14.7%	169.2%	264	6.8%	25.1%
- dont BTP	18	3.8%	38.5%	147	3.8%	8.9%
- dont Tertiaire	384	80.8%	-0.5%	3 474	88.8%	0.2%
Indemnisation	5 283		7.0%			
- dont BFM Assurance Chômage	4 240	80.3%	10.2%			
- dont BFM Solidarité Etat	1 043	19.7%	-4.3%			

Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Catégorie B : Avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins).

Catégorie C : Avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures).

DELD : Demande d'Emploi de Longue Durée (plus d'un an).

Obligations d'Emplois : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.

OEE durables : Offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, correspondants à des contrats d'une durée supérieure à 6 mois.

BFM : Bénéficiaires Fin de Mois (Catégorie 1 à 8 et dispensés de recherche d'emploi).